

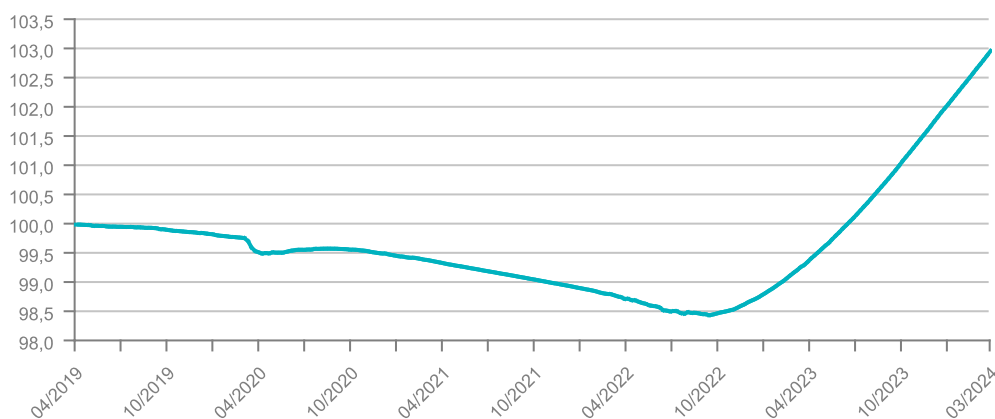
Actif net du portefeuille : 1 127,46 M€

Valeur liquidative de la part : 3,587 €

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion vise à offrir une performance égale à l'ESTER diminuée des frais. Le fonds, investi sur les marchés monétaires et obligataires en euro, suit une démarche ISR d'investissement socialement responsable. Il s'adresse à des investisseurs recherchant une régularité dans l'évolution de leur investissement, ou une durée de conservation courte.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	0,30	0,95	3,63	3,65	2,97	2,98
Indice de référence	0,30	0,98	3,71	3,89	2,97	1,75

Performances annualisées (en %)

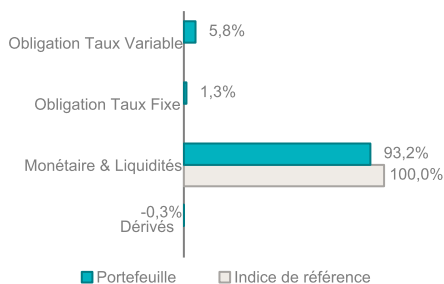
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	3,63	1,20	0,59	0,29
Indice de référence	3,71	1,28	0,59	0,17

Performances annuelles (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	3,25	-0,12	-0,56	-0,37	-0,23
Indice de référence	3,28	-0,02	-0,49	-0,47	-0,40

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



INDICATEURS

WAL**	WAM***	Sensibilité
208 j	7 j	0,02

**WAL : (Weighted Average Life), durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date de maturité des titres.

***WAM : (Weighted Average Maturity), maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance des titres.

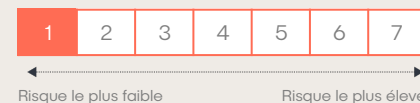
* Les données affichées sont celles du fonds maître.

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 16/03/2007

Durée de placement : > 1 mois

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :

Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Monétaire

Article SFDR ⁽²⁾ : 8

Code ISIN : 990000092499

Devise : Euro

Indice de référence :

100% ECB Euro Short-term Rate TR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,07%

Coûts de transaction : 0,00%

Principaux risques :

Risque de perte en capital

Risque de taux

Risque de crédit

Risque de durabilité

Risque de contrepartie

Limite de réception des ordres :

12h30 pour exécution à J

Modalités de souscription/rachats :

En montant ou en cent-millièmes de parts

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

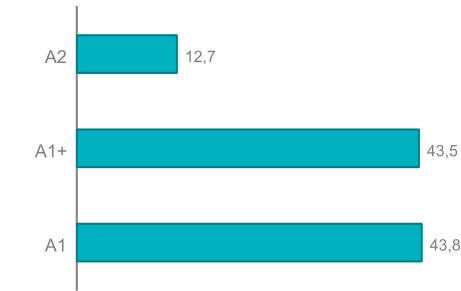


PRINCIPALES LIGNES*

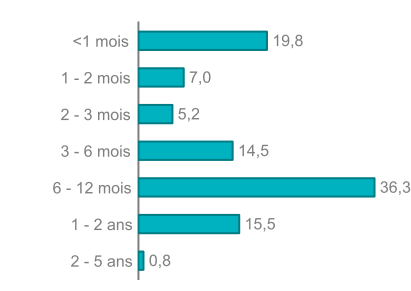
Valeurs	Poids	Pays	Produit / Maturité
BPI FRANCE E 030424	5,04%	France	ECP 03/04/2024
AGENCE 050424	4,94%	France	ECP 05/04/2024
ALLIANZ SECURICA-SRI	4,74%	France	OPCVM COURT TERME
AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SI	3,93%	France	OPCVM COURT TERME
ROYAL 191224	1,34%	Canada	ECP 19/12/2024
NCP 09/08/24 RABKNA EUR V ES	1,32%	États-Unis	ECP 09/08/2024
THE TORO B FLR 09-24	1,31%	Canada	ECP 13/09/2024
NCP 31/07/24 BNPP EUR V ESTR OI	1,26%	France	ECP 31/07/2024
NORDEA 060125	1,24%	Suède	ECP 06/01/2025
DNB BANK A FLR 01-25	1,24%	Norvège	ECP 06/01/2025

ANALYSE DU FONDS MAITRE - MONETAIRE

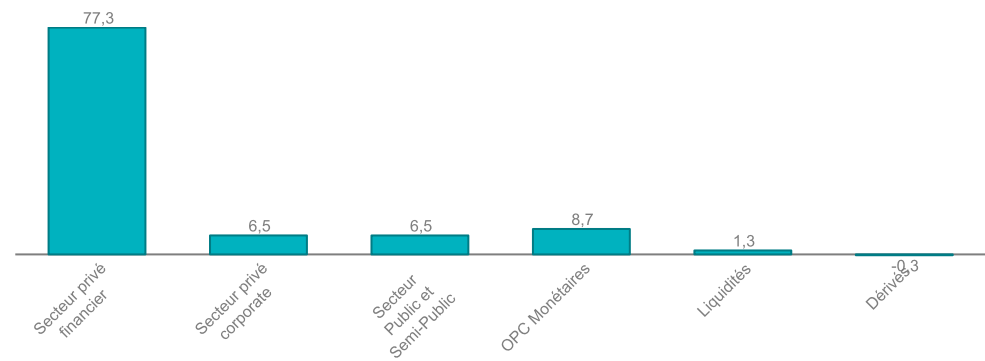
Répartition par notation court terme hors OPC
(en % de la poche)*



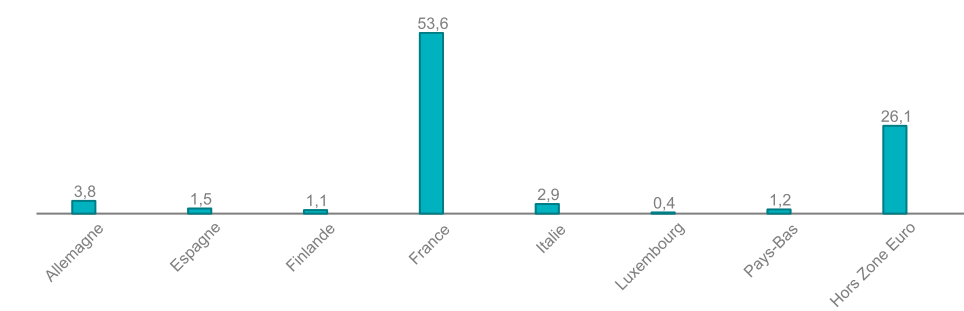
Répartition par tranche de maturité hors OPC
(en % d'actif)*



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Économie et Marchés

La résilience de l'économie mondiale et en particulier celle des États-Unis continue d'alimenter la remontée des taux souverains et en particulier celle des taux réels. Ces derniers évoluent à des niveaux théoriquement pénalisants pour les marchés d'actions et pourtant les indices américains comme européens poursuivent leur tendance haussière, signe que les investisseurs restent convaincus que les taux souverains rechuteront de manière significative ces prochains mois. La hausse de ces derniers s'explique également dans une moindre mesure par la remontée des anticipations d'inflation dans le sillage de la progression marquée du prix du baril de pétrole. Le Brent se rapproche en effet de 90 \$/b, soit un point haut depuis octobre 2023, porté par l'intensification du risque géopolitique. Les cours du brut ont par ailleurs pu bénéficier des statistiques économiques enfin encourageantes en Chine, notamment l'indice PMI manufacturier revenu en territoire d'expansion. Ceci contribue à redonner quelques couleurs aux indices actions chinois mais ces derniers restent nettement en retrait par rapport à leurs pairs internationaux, en particulier par rapport au Japon. Le Topix continue en effet de surperformer, soutenu par la poursuite de la dépréciation du Yen alors même que la Banque du Japon a finalement mis un terme à l'ère des taux directeurs négatifs. Mentionnons enfin que la Banque Nationale Suisse s'est distinguée en baissant ses taux directeurs en premier, ce qui a pressuré le franc suisse à la baisse (-2,4% vs euro) et laisse espérer que ce soit le début d'un cycle d'assouplissement monétaire global des banques centrales des pays développés.

Le mot du gérant

Le calendrier du mois de mars aura été chargé en réunions des banques centrales. Le sentiment dominant peut être résumé en une confiance raisonnable dans la poursuite de la baisse des taux d'inflation, et donc d'une perspective d'un assouplissement des politiques monétaires. Le taux de swap ESTER 1 an est passé de 3.48% à 3,40 %. Une 1 ère baisse des taux est anticipée en juin, suivie de 2 autres d'ici la fin de l'année. Le resserrement annoncé du corridor entre le taux principal de refinancement et le taux de dépôt pourrait permettre à la BCE de baisser son taux principal de 0.50% en septembre. Nous avons continué à investir essentiellement sur des titres à taux variables, et réduit nos positions de couverture à la hausse des taux suite au repricing des anticipations BCE. Opérations représentatives : Société générale 09/25 ESTER+0,46%, Crédit agricole 03/25 ESTER +0.30%, Barclays 03/25 ESTER +0,30%. Les liquidités ont été rollées sur de la semaine sur des niveaux à ESTER -0,05%.



ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	13,13	19,87
Taux de couverture (en % de l'actif)	69,05%	98,55%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	7,65%	48,43%	43,91%
Univers de départ	16,24%	45,51%	38,25%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	5,52%	12,99%
Niveau 1	14,44%	12,68%
Niveau 2	26,55%	28,07%
Niveau 3	53,49%	30,69%
Niveau 4	0,00%	4,11%
Niveau 5	0,00%	0,97%
Taux de couverture	49,70%	99,99%

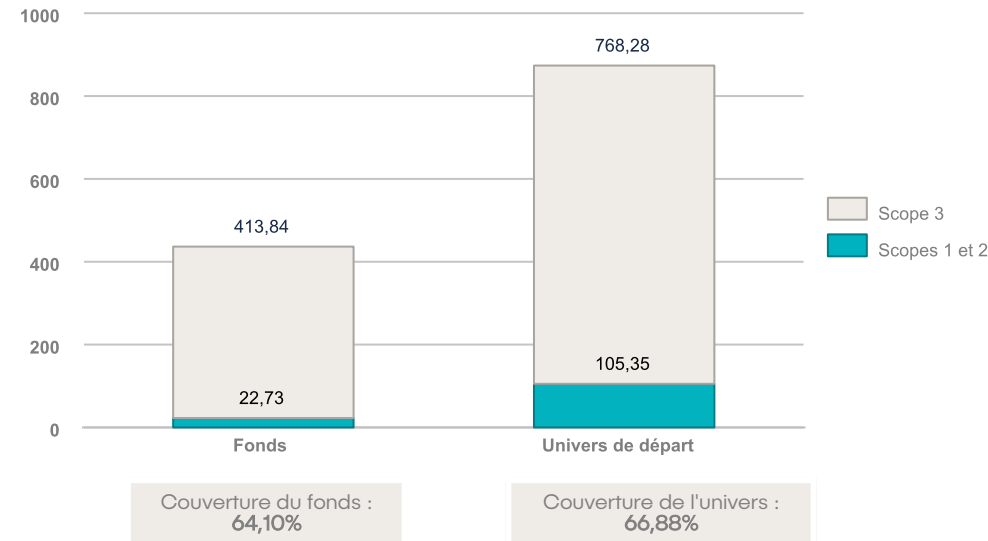
Source des données : Sustainalytics



ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)



Afin de respecter l'exigence du Label ISR (V2), le fonds s'engage à surperformer sur au moins deux indicateurs par rapport à son indice/ univers de départ. Le taux de couverture minimum requis, au niveau du fonds, pour le premier indicateur est de 90 % et de 70 % pour le deuxième indicateur.

- 1er indicateur: l'intensité carbone
- 2e indicateur: femmes siégeant au conseil d'administration

Source : Sustainalytics
Définition : Exprimé en tonnes de CO2 par million d'euros de revenu, l'indicateur mesure la quantité de Gaz à effet de serre (GES) produite par unité de revenu générée par l'entreprise. Elle est pondérée par la part de l'actif dans le portefeuille.

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC* * United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
	Couverture du fonds : 81,36%	Couverture de l'univers : 85,01%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	43,50%	39,55%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 58,49%	Couverture de l'univers : 64,79%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	99,07%	96,25%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 81,36%	Couverture de l'univers : 83,32%		



Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.